

Cahier des charges



# “ Engagés *par Nature !* ”

Un parcours de transition écologique pour renforcer  
la compétitivité et la durabilité des entreprises

LaGraine 

# Engagés par Nature !

LaGraine 

TPE, PME, ETI ou BU (grand groupe)  
des Pays de la Loire :

vous souhaitez renforcer la durabilité et la  
compétitivité de vos activités ?

La Graine lance l'Appel  
à Manifestation  
d'Intérêt

Parcours  
« Engagés par Nature ! »

 Un parcours ancré dans le  
réel, grâce à un **méthode  
experte** : l'analyse de cycle de  
vie organisationnelle pour cibler  
précisément vos impacts

 Un parcours collectif qui  
mobilise vos collaborateurs  
autour d'une **vision partagée** et  
donne du sens à la transition  
écologique

 Un parcours structurant qui  
aboutit à une feuille de route  
claire, novatrice, s'inspirant des  
principes du vivant pour plus de  
**robustesse**

# Engagés *par Nature* !

Voyage de **12 mois**   
en parcourant **9 étapes** :

un parcours en **intra-entreprise**  
enrichi de temps inter-  
entreprises

**DÉMARRAGE  
PROMO**

**DECEMBRE  
2025**

Public concerné : votre équipe projet,  
qui rythme la mise en action

**Ce parcours vous permettra de :**

- ✓ Adopter une vision **systemique** de l'ensemble de vos impacts environnementaux
- ✓ Mieux anticiper les **risques** de transition et les **pressions sectorielles** pesant sur votre activité
- ✓ Construire **une feuille de route** opérationnelle & organisationnelle au service de la pérennité de votre entreprise
- ✓ **Mobiliser durablement** vos collaborateurs autour d'une vision partagée et d'un plan d'action concret

- ACV Organisationnelle
- Mobilisation des collaborateurs et facteur humain
- Innovation inspirée du vivant



12 mois



Inter-entreprises



## 1. Embarquement

Fédérer l'équipe coeur autour de la mission



## 2. Intégration des enjeux écologiques

S'appuyer sur des constats communs pour embrasser la mission



## 3. Enjeux & Défis

Prendre l'impulsion sur la base de l'ACV de l'organisation et de ses dynamiques humaines



## 4. Vision long terme

Projeter un cap embarquant l'organisation vers la pérennité et le respect des limites planétaires



## 5. Innovation

S'inspirer de modèles existants et naturels pour l'élaboration d'une réserve à idées multi-domaines



## 6. Formation à l'ACVO

Rendre l'entreprise autonome sur l'outil de mesure de son empreinte environnementale



## 7. Master plan de transition

Initier le pilotage de la transition au service de la perf. environnementale



## 8. Ancrage de la dynamique

Entraîner l'équipe coeur à entretenir l'élan et fournir des preuves d'engagement



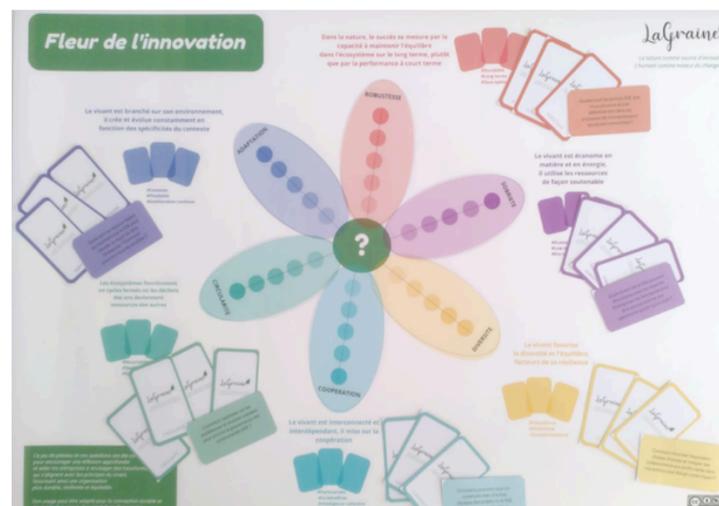
## 9. Clôture

Faire le bilan en célébrant le chemin parcouru et poser les rdv "avenir"

## UN OUTIL DE DIAGNOSTIC PUISSANT L'ACV ORGANISATIONNELLE



## UN OUTIL D'IDEATION "INPIRE PAR NATURE" LA FLEUR DE L'INNOVATION



## UNE INTEGRATION DES DYNAMIQUES HUMAINES POUR REUSSIR LE CHANGEMENT



L'**ACV organisationnelle** permet d'obtenir une vision rationnelle et précise des impacts environnementaux de l'organisation tout au long de sa chaîne de valeur.

Elle va au-delà du seul bilan carbone et permet d'avoir **une vision multicritère sur 16 natures d'impacts** (eau, ressources, pollution de l'air...).

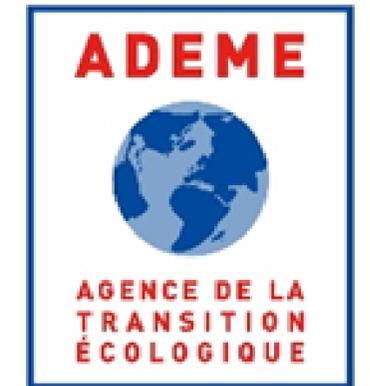
Un partenariat avec Sapiologie

La **Fleur de l'innovation** permet de découvrir et s'approprier les recettes de durabilité du vivant et tester la robustesse de ses projets et de son organisation.

Conçue telle un serious game, elle encourage une réflexion approfondie et aide les entreprises à envisager des transformations qui s'alignent avec les **principes du vivant**, favorisant ainsi une **organisation plus durable, résiliente et équitable**.

L'approche humaine développée par La Graine apporte une **réponse concrète aux défis du changement** :

- Comprendre et lever les **freins individuels et collectifs** pour une transition réussie
- Renforcer la **motivation** des parties prenantes.
- Faciliter l'**appropriation** des résultats de l'ACV (interprétation et l'intégration).



## Le parcours bénéficie d'une subvention de l'ADEME

Après évaluation de votre dossier par l'ADEME :

Les projets retenus peuvent bénéficier d'un taux de subvention de **60 à 80 %** :

	BUDGET GLOBAL	% PRISE EN CHARGE	RESTE A CHARGE
TPE	45 200 €	80%	9 040 €
PME		70%	13 560 €
ETI / Grands groupes		60%	18 080 €

Les frais de dépenses internes éligibles à hauteur d'un **plafond de 4 800 €** peuvent aussi être financés par la subvention

# Engagés *par Nature* !

## Modalités et critères pour candidater

# Engagés *par Nature* !

## Critères d'éligibilité

LaGraine 



### POUR QUI

Entreprises implantées en Pays de la Loire : TPE, PME, ETI ou grands groupes (périmètre : BU)



### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les projets déposés doivent se dérouler sur une période de 12 mois à date de signature du contrat

Les projets sont individuels ou collaboratifs c'est-à-dire pouvant associer des parties prenantes de la chaîne de valeur

Être en mesure de financer le reste à charge précité après soutien de l'ADEME

## Le projet de transition écologique de l'entreprise



- La démarche doit avoir une dimension stratégique pour engager une transition globale et systémique vers des modèles d'affaires plus durables.
- Les projets doivent identifier les bénéfices attendus pour l'entreprise et, si possible, les attentes des parties prenantes.
- Les enjeux environnementaux majeurs et les leviers de transformation doivent être clairement pré-identifiés.
- La plus-value du parcours par rapport à la maturité actuelle de l'entreprise doit être démontrée.

## L'engagement collectif



- L'entreprise doit témoigner d'une volonté forte de mobiliser ses collaborateurs dans une démarche collective et humaine de transformation.
- Une équipe cœur motivée, disponible et structurée doit être identifiée pour porter la démarche dans la durée.
- La direction doit être pleinement engagée et actrice de la transition.

Les soumissions à cet AMI se feront en **deux étapes** :

## Dépôt de candidature auprès de la Graine avant la date butoir du 30 septembre

- Le dossier de candidature portant sur le profil du candidat, la situation de l'entreprise et le projet d'éco-conception devra être dûment renseigné avant tout dépôt.
- Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet de la Graine
- Les projets seront évalués par la Graine et Sapiologie sur la base des critères d'éligibilité et sélection énoncés dans le présent cahier des charges.
- Les résultats des évaluations vous seront notifiés à compter **du 8 octobre**

## Dépôt du dossier auprès de l'ADEME Octobre 2025

- La demande de subvention fait l'objet d'un dépôt de la part de l'entreprise en amont de l'accompagnement sur l'appel à projet Études d'éco-conception des produits et des services
- Le site de dépôt de l'ADEME est le suivant :

<https://agir.ademe.fr/aides-financieres/2025/etudes-decoconception-des-produits-et-des-services>

La Graine accompagne\* les entreprises lauréates lors du dépôt du projet de demande de subvention auprès de l'ADEME.

\* Évaluation du périmètre d'étude, conseils et relectures sur les différentes parties : Objectifs généraux du projet, motivations et enjeux, niveau de maturité actuelle et plus-value du projet, description, suivi et planning du projet

## AMI

26 mai 2025 - 8 octobre 2025

**Ouverture**

26 mai

**Date limite**

30 sept

**Évaluation des candidatures**

30 sept

-

7 octobre

**Notification des décisions**

8 octobre

## DOSSIER ADEME

8 octobre - 14 novembre 2025

**Constitution du dossier**

A partir du 8 octobre

**Dépot de dossier ADEME**

Courant octobre

**Accord ADEME**

14 novembre au plus tard

## PARCOURS “ Engagés par Nature ! ” - Promo 1

**Kick Off**

1er décembre

**Clôture**

Fin septembre 2026

# Engagés *par Nature* !

LaGraine 

Un parcours de transition écologique pour renforcer la compétitivité et la durabilité des entreprises

## Comment candidater ?



Pour candidater, vous devez dûment compléter et envoyer le questionnaire en ligne

[https://forms.office.com/e/  
jpHtTYcndH](https://forms.office.com/e/jpHtTYcndH)

en vous référant aux critères d'éligibilité et de sélection précisés dans le présent cahier des charges.

Pour toute question, vous pouvez contacter



Franck Besnier  
franck.besnier@lagraine.coach  
08 98 66 26 96

La Graine, en partenariat avec Sapiologie, procédera à la sélection des candidats **jusqu'au 15 juillet**

**Seules 5 à 6 entreprises** seront retenues dans le cadre de cet AMI.

L'annonce des lauréats aura lieu **à compter du 15 juillet**

# LaGraine

Société de **conseil** et d'**innovation**  
en **Transition Ecologique**

Nous soutenons les entreprises dans leurs défis de **compétitivité** et de **durabilité**.

Nous les aidons à s'engager dans une dynamique collaborative autour de la **RSE**, des enjeux **Climat** ou **Biodiversité**, ou encore de **l'économie circulaire**.



**Nantes / Saint-Nazaire**



# Ils nous font confiance

LaGraine 





Lalgraine 